

Présentation de CAG BOIDEVEZI

Le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL, Agent Général Generali et Courtier en Assurances, exerce son activité conformément à l'article L.520-1, II, 1°, b) du code des assurances.

Le siège social de CAG BOIDEVEZI SARL est situé 6 rue des Bonnes Gens, BP 1047, 68050 Mulhouse Cedex. La forme juridique du cabinet est une SARL au capital de 200 000€ - code APE 6622Z. Le cabinet est immatriculé à l'Orias (Registre unique des intermédiaires en assurance) sous le numéro 15 00 323, www.orias.fr et au RCS de Mulhouse 809 331 234.

CAG BOIDEVEZI SARL ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune compagnie d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société CAG BOIDEVEZI SARL.

Le nom des principaux assureurs avec lesquels le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL travaille sont : ACE EUROPE, AIG, ALBINGIA, ALLIANZ, AMLIN, AXA, CHUBB, GENERALI, HELVETIA, HISCOX, L'EQUITE, METLIFE, MONDIAL ASSISTANCE, TOKYO MARINE, EUROP ASSISTANCE, SWISSLIFE.

La liste complète des partenaires assureurs est disponible sur simple demande.

En cas de difficulté dans l'application d'un contrat d'assurance, vous pouvez adresser votre réclamation par courrier à l'attention de la direction à l'adresse du siège social ou par email à cag@cagb.fr

Vous recevrez un accusé de réception au maximum sous 10 jours et une réponse dans un délai maximum de 2 mois. En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance soit par courrier à La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09, soit par email à le.mediateur@mediation-assurance.org

Le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL est intermédiaire d'assurance depuis 1925, spécialiste de la gestion du risque sur les marchés des entreprises, des professionnels et des particuliers, a construit son histoire sur des valeurs fortes : Proximité, Réactivité et Technicité.

Il est soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

La rémunération du cabinet CAG BOIDEVEZI SARL peut prendre la forme de :

- Commissions en pourcentage de la prime HT du contrat payé par l'assureur,
- Honoraires payés par le client.

Le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL met à votre disposition une équipe d'une vingtaine de spécialistes de la gestion du risque, assurant la gestion de vos contrats, de l'encaissement des primes au règlement de vos sinistres.

CAG BOIDEVEZI SARL vous accompagne à l'international grâce aux compétences multiculturelles de ses équipes et à son réseau de partenaires, GLOBEX, représenté dans plus de 160 pays.

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Accordant une grande importance au respect de la vie privée de ses clients (ci-après « Vous »), le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL vous informe de la façon la plus transparente possible des traitements mis en œuvre dans le cadre de l'utilisation des données personnelles que vous nous confiez.

Le présent document a pour but de répondre à la réglementation en vigueur et notamment au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), abrogeant la directive 95/46/CE.

Ainsi, dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant :

- Sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable du traitement),
- Conformément aux finalités définies ensemble.

Les données collectées seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles puis archivées pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Jean-Christophe Hanauer agit en qualité de Responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD).

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition, de définition des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel par une demande adressée par courrier à l'attention de la direction à l'adresse du siège social ou par email à **cag@cagb.fr**. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum d'1 mois.

Les données à caractère personnel qui vous seront communiquées dans le cadre de l'exercice de votre droit d'accès le seront à titre personnel et confidentiel. À ce titre, pour que votre demande d'accès soit prise en compte, vous devrez faire parvenir les éléments nécessaires à votre identification à savoir, une attestation écrite sur l'honneur par laquelle vous certifiez être le titulaire des dites données à caractère personnel ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous disposez par ailleurs en cas de non-respect par le cabinet CAG BOIDEVEZI SARL à ses obligations au titre de la législation/réglementation en vigueur, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).